

notre organisation pédagogique devrait être confiée à des hommes de métier, à des hommes d'école. Ils prépareraient sous la direction et la surveillance de M. le Surintendant, toutes les mesures concernant les réformes à opérer, et leur travail serait soumis ensuite à l'approbation du Conseil de l'Instruction publique. La première mesure dont ils devraient s'occuper serait la rédaction d'un programme d'études, mais d'un programme basé sur les véritables principes; c'est à dire qui aurait en vue la culture, le développement des facultés de l'âme. Ce programme pourrait être avantageusement calqué sur celui du département de la Seine auquel il ne faudrait faire que de légères modifications pour le rendre applicable à ce pays. Car, c'est un travail où les choses sont tellement bien coordonnées, que le même jour et à la même heure, la même partie d'une matière est enseignée dans toutes les écoles du département; de sorte que le changement d'école n'occasionne à l'élève ni retard, ni perte de temps; il va prendre dans la nouvelle école où il entre la même place qu'il occupait dans celle qu'il vient de quitter. C'est bien là ce que l'on peut appeler la véritable uniformité.

La revision du programme des Bureaux d'examineurs viendrait en second lieu. Les candidats qui demandent un diplôme à ces bureaux devraient être mis sur le même pied que les normalistes, quand aux connaissances de pédagogie théorique et pratique. On pourrait peut-être exiger d'eux un peu moins d'Histoire de Géographie et d'analyse; car celui qui connaît l'art d'enseigner peut toujours par le travail se mettre en état de communiquer aux autres, n'importe quelle branche d'Instruction, pourvu qu'il veuille l'étudier sérieusement, et c'est en ce sens qu'il faut interpréter cette maxime de Jacotot: *On peut enseigner ce que l'on ignore.*

Une troisième mesure dont la nécessité s'imposerait elle-même aux comités d'organisation serait d'aviser aux moyens de fournir aux institutrices actuellement en fonction, et qui n'ont pas eu l'avantage d'apprendre à enseigner, l'occasion de s'instruire aux meilleures méthodes aujourd'hui en usage. A cet effet, il faudrait instituer, dans les campagnes, des conférences pédagogiques analogues à celles qu'on a données aux cultivateurs

dans ces dernières années. Mais ces conférences devraient avoir un caractère tout à fait pratique: ce seraient plutôt des leçons données aux enfants devant les institutrices de plusieurs paroisses réunies, que des discussions dont elles ne retireraient aucun profit. Et pour plus d'uniformité, ces leçons seraient préparées d'avance et soumises au comité central d'organisation. Enfin, une quatrième mesure serait de conseiller aux commissaires d'écoles d'exiger que toutes les institutrices reçussent au moins un journal pédagogique. Car, on conçoit, que les deux visites de l'inspecteur et une couple de conférences par année seraient insuffisantes pour familiariser des personnes qui n'ont jamais entendu parler de pédagogie, avec les bonnes méthodes; mais si elles avaient l'occasion de lire deux fois par mois, dans leur journal, les mêmes choses qu'elles ont entendues de la bouche de l'inspecteur ou du conférencier; si elles y trouvaient les mêmes leçons qu'elles ont vues donner devant elles, il leur serait facile alors de se les assimiler et de les donner ensuite à leurs élèves avec profit.

Voilà Messieurs, les quelques idées pratiques que j'ose soumettre humblement à votre sérieuse considération, et je crois avoir suffisamment démontré, dans le cours de cette conférence, que chez tous les hommes profonds, sérieux, qui par devoir et par état se sont entièrement ut voués à la belle et noble mission d'instruire la jeunesse, il y a eu communauté de vues, qu'ils sont tombés d'accord sur le point essentiel, c'est à dire qu'ils ont compris que pour cultiver avantageusement les facultés de notre intelligence, il est nécessaire, indispensable de tenir compte de l'enveloppe qui l'accompagne, et qu'avant d'arriver à l'immatériel, à l'abstraction, il faut auparavant acquérir des idées concrètes au moyen des objets sensibles que le Créateur a semés avec profusion sur nos pas. Quant à nous, instituteurs canadiens, si nous voulons véritablement opérer des réformes et marcher dans la voie du progrès, nous devons suivre la route que nous ont tracée les grands maîtres en nous rattachant de plus en plus aux principes qu'ils ont posés. C'est là le seul moyen que nous puissions prendre pour obtenir l'uniformité dans l'enseignement.